

Appui prévention pour les PME

Le dirigeant veut un interlocuteur régulier pour traiter les situations sensibles et faire avancer les actions.

OBJECTIF

Installer une revue des besoins, soutenir les acteurs et suivre la prévention sans attendre la prochaine crise.

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants de TPE-PME, RH, managers et référents prévention. Modalités sur site ou à distance selon le contrat.

MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT

Mois 1 : Définir les priorités, les interlocuteurs, le volume inclus et les modalités de contact.

Chaque mois : Examiner les situations, préparer les arbitrages et suivre les actions convenues.

À trois mois : Faire le bilan du fonctionnement et réajuster le format, les priorités et les moyens.

TEMPORALITÉ

Phase de trois ou six mois. Volumes indicatifs : Veille, 3 h/mois à distance ; Appui, 7 h/mois ; Partenaire prévention, 12 h/mois. Tout temps de préparation et de compte rendu est compris dans ces volumes.

LIVRABLES ET SUIVI

Revue des situations, plan d'action actualisé et bilan périodique. Les destinataires et la confidentialité sont fixés au contrat. Avancement des actions, régularité des revues et capacité des acteurs à traiter les situations courantes.

BUDGET

Veille : 450 € HT/mois

Appui : 850 € HT/mois

Partenaire prévention : 1 500 € HT/mois

Volumes et modalités précisés au devis

Présence sur site, délais de réponse, report des heures, déplacements et interventions supplémentaires à contractualiser. Pas d'astreinte implicite.

Point d'attention : Une enquête, une urgence ou un diagnostic approfondi requiert un mandat et un budget distincts.